



JUIN 2013

le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

BVH, 30 ans déjà !

Galette

L'Hautil sous la neige

Randonnées de février et de mai

AG et Repas des Régions

Règles de bon voisinage

Révision du PLU de Triel

La loi et le toit

Déclassement de la RD81

Les trois moulins de l'Hautil

Recette, le fenouil

Nuisances aériennes

Hommage à Patrick Gatefait

Le Millésime du Port à Cergy

Massif de l'Hautil, 15

Promenades et randonnées

Hautil Pratique

Au revoir Patrick



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Patrick Gatefait le 17 Avril dernier dans sa 65ème année.

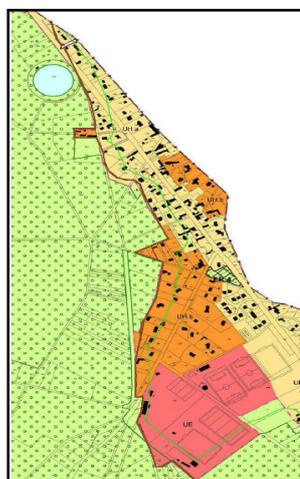
Sans lui, notre association n'existerait pas. C'est fin 1982 que Patrick Gatefait et ses amis appellent les l'Hautillois à former une association pour défendre et animer notre hameau. L'association verra le jour l'année suivante.

Révision PLU de Triel

Favorable ! c'est la conclusion du Commissaire lors de l'enquête complémentaire sur la révision du PLU de Triel-sur-Seine.

Commencée il y a trois années cette révision du PLU n'en finit pas. On ne peut pas reprocher à la Municipalité d'avoir privilégiée la concertation, malgré tout, le Commissaire est resté sourd à nos remarques et propositions.

Si la nouvelle mouture du PLU est synonyme de densification pour le hameau il a au moins le mérite de fixer les limites de construction par rapport à la forêt de l'Hautil.



Activités de l'association



Depuis notre dernier Planitre, nous avons organisé trois randonnées pédestres dont une avec pique-nique, une galette et une Assemblée Générale avec son traditionnel Repas des régions.

Côté dossiers, la révision du PLU de Triel arrive à son terme, le combat contre les nuisances aériennes continue. Celui pour la sécurité routière doit être relancé.

Edito

360 mois, sans tourner en rond ?

Nous venons de fêter les 360 premiers mois d'existence de notre petite association. C'est l'occasion de regarder à 360° sur notre passé, notre présent et notre futur. L'occasion de remercier tous ceux qui ont fait partie du bureau de BVH avant nous et ceux qui ont eu l'idée de se réunir en association.

Les dernières recherches archéologiques ont d'ailleurs confirmé que des groupes d'habitants organisés existaient sur l'Hautil depuis plus de 2.000 ans (la fameuse plaque de marbre romaine exhumée en 2010 et portant l'inscription " In l'Hautilum que legio se rigolae e buvum " est datée de 150 ans avant J.C. environ).

Le maître mot qui nous anime, au sein de BVH, est probablement celui-ci : La Passsion (oui, il y a trois "s" car nous sommes vraiment passionnés). Nous sommes amoureux de ce magnifique massif forestier de l'Hautil, trop souvent maltraité par les promoteurs, les industriels, les inconscients et les négligents. Nous sommes passionnés dans nos débats et dans nos actions. Nous sommes passionnés par la volonté de vous (et de nous) bouger. Nous sommes passionnés par nos fêtes et nos sorties. Et, comme la passion ne rime que rarement avec la raison, nous faisons tout ça bénévolement, avec amateurisme et avec bonne humeur (entre deux bagarres).

Il nous reste encore largement de quoi nous occuper pour les 30 prochaines années : demander le classement de l'Hautil en "forêt de protection", faire signer une charte sur les douze communes du massif, limiter le grignotage des coteaux et la densification des habitations, sécuriser les routes et favoriser les "circulations douces", obtenir des transports publics dignes de ce nom, faire remonter ces avions de ligne en rase-mottes qui nous envahissent, etc.

Alors, bien sûr, nous aurions peut-être pu faire plus de ceci ou moins de cela au cours de ces 30 dernières années. Nous aurions peut-être pu nous occuper plus des petits tracas du quotidien, nous aurions peut-être pu obtenir d'autres résultats, meilleurs ou pires, avec des "si" on aurait même pu mettre le massif de l'Hautil sous une cloche de verre et faire construire un télécabine.

Nous pensons que notre mission est de défendre notre environnement et pas les intérêts privés. Nous pensons que le grignotage de notre massif par ses lisières est un danger pour la faune et la flore. Nous pensons que nous vivons dans un trésor écologique et que nous devons le transmettre à nos enfants. Nous pensons que l'on ne vous entend pas assez vous exprimer et qu'en temps de crise il ne faut pas se replier sur soi.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre pour discuter avec nous lors des nombreuses occasions qui s'offrent à nous : Feu de la St Jean, Méchoui, Beaujolais nouveau, galette des rois, randonnées, conférences, ...

Plus on est de fous, plus on rit et moins on est saoul. Avec notre amitié,

Lionel

BVH, 30 ans déjà !



Crise de la trentaine = Panique à l'Hautil et organisation d'un jeu de piste improvisé

Notre assemblée générale du samedi 20 avril 2013 marquait les 30 ans d'existence de notre association fondée le mardi 19 avril 1983 par de sympathiques Hautillois soucieux de défendre leur environnement et leur cadre de vie. C'était donc l'occasion rêvée de démontrer notre capacité à organiser une belle fête (une assemblée générale montrant nos réalisations de l'année écoulée, suivi d'un banquet coopératif où nous partagerions un repas). Ce fut le cas, pleinement.

En arrivant au chalet du club de foot du stade Gaston de Chirac (attenant au parc aux Etoiles) où devait se dérouler l'AG, nous avons eu la surprise de découvrir qu'une autre association (le tennis-club de Triel) l'occupait déjà. Nous nous sommes alors rappelés que nous avons changé 3 fois la date de notre assemblée générale (c'est toujours difficile d'avoir tout le monde présent) et que nous n'avions pas prévenu la Mairie (qui nous prêtait la salle) des derniers changements (tout le mérite m'en revient car je suis redoutablement bordélique en matière d'organisation, et ce depuis ma tendre enfance).

Aussitôt, et après quelques échanges dignes des Marx Brothers entre les membres du bureau et la Mairie, 3 crises d'hystérie et 2 démissions, nous avons pu trouver une solution de remplacement de dernière minute : une salle du Cossec habituellement destinée aux matchs de hand-ball nous a été généreusement prêtée.

Nous avons donc, dans une panique non simulée, scotché un message gribouillé sur la

façade du chalet du club de foot pour renvoyer les participants vers le Cossec, dans le quartier des Châtelaines et demandé à nos sympathiques "concurrents" du Tennis de nous renvoyer les visiteurs perdus.

Bien sûr, nous avons dû nous débrouiller pour équiper la salle vide de tables, de chaises, installer des rallonges électriques, monter un projecteur, installer un écran, improviser une cuisine sans équipements de cuisine et faire un barbecue. Tout ça en moins de 15 minutes, en utilisant une méthode qui a fait ses preuves : la réquisition forcée des personnes présentes transformées en manutentionnaires bénévoles (finalement, ceux qui sont arrivés en retard ont eu la chance d'échapper aux travaux forcés).

L'AG a ensuite pu commencer avec moins de deux heures de retard. Nous avons tout d'abord évoqué le décès de Patrick Gatefait, le président fondateur de BVH, qui aurait dû être des nôtres pour la célébration et qui nous a beaucoup manqué.

Pour le reste, l'assemblée générale a été classique ; le président (qui découvrait en même temps que les spectateurs les diapositives de ce que l'association avait fait en 2012) a raconté n'importe quoi, masquant son incompetence notoire sous des plaisanteries pas drôles et sous des pirouettes de diversion dignes d'un dirigeant soviétique des années 1950.

Le trésorier, Roland Cahuzac-Magnard, a eu beaucoup de mal à cacher que son patrimoine avait inexplicablement triplé pendant son mandat. Les membres du bureau qui ont bossé pour vous en 2012 (c'est à dire tous, sauf moi) se sont auto-flagellés dans une cérémonie digne du PC chinois sous Mao. Personne n'a compris ce que nous avons fait

mais personne n'a osé l'avouer. Et, l'AG s'est conclue par un simulacre de vote démocratique complètement manipulé par le président, Lionel Kadhafi-Fréjaville.

Nous pûmes donc passer au banquet et découvrir comment cuisiner sans aucun équipement de cuisine, sans eau, sans plaque chauffante, sans couverts, sans plateaux (le président a du aller faire la plonge lui-même dans le local du gardien sous les cris, les coups et les invectives après avoir eu l'idée stupide de suggérer aux femmes du bureau de s'y coller) et comment manger avec ses doigts et boire sans verre.

Néanmoins le repas improvisé fut très réussi grâce à la bonne humeur et à l'indulgence des participants. Nous fumes rejoints par notre député, Arnaud Richard, et par notre maire, Joël Mancel, qui ont partagé notre apéro de bric et de broc. Heureusement nous avons pu déboucher nos bouteilles à l'aide de tournevis et de coupe-ongles et réchauffer la viande avec des briquets. Ce fut l'occasion de partager des plats régionaux préparés par les membres de l'association venus des quatre coins du Monde connu. Et, au dessert, un énorme gâteau a permis aux gourmands de se donner une overdose de calories en

plus des douze autres desserts (j'ai personnellement eu un peu de mal à digérer la dix-septième part, avalée pas par gourmandise bien sûr mais juste pour évacuer le stress).

Le bilan de cette belle soirée d'anniversaire a été totalement positif : des dizaines de personnes perdues sur les routes, des personnes dérangées à la dernière minute, des hépatites causées par la viande crue, des crises de nerf, des personnes désorientées et surprises, des enfants sans parents, des parents sans enfants, des dégâts considérables, des démissions (refusées), des châtiments corporels (mérités pour certains), des larmes et des rires nerveux.

C'est à refaire. L'année prochaine notre assemblée générale se tiendra dans un lieu inconnu (dans un rayon de dix kilomètres autour de l'Hautil), à une date inconnue, sur un thème inconnu et ne sera révélée aux participants que 5 minutes avant le début (sous forme d'énigmes et de rébus). Nous avons hâte d'y être (Note mentale : Penser à acheter de l'aspirine et du prozac).

Rejoignez nous vite dans l'association car c'est plus fort que Koh-Lanta.

Lionel



Galette



L'Hautil sous la neige



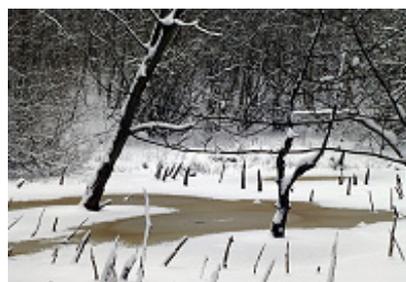
L'hiver 2012-2013 a connu de nombreux et longs épisodes neigeux. On dit que la mémoire est sélective, je me souviens pourtant du fameux vendredi 18 janvier.

19h, content d'être rentré à la maison juste avant les problèmes de circulation, voilà qu'il me faut aller à Cergy. A 20h30, la couche atteint déjà les 6 ou 7cm, et c'est la pagaille : les voitures roulent au pas, certaines patinent. Les flocons de neige vont continuer à tomber tout le week-end. Après une courte promenade dans la nuit de samedi, nous entreprenons une véritable randonnée dimanche après-midi dans la forêt de l'Hautil.

La forêt est magnifique, les chemins sont couverts d'une épaisse couche de neige, l'eau gelée des mares se pare de couleurs étranges, quelques oiseaux volent de branches en branches.

Les sentiers, désertés des promeneurs, disparaissent parfois sous le manteau neigeux, il nous faudra recourir au gps pour éviter de se perdre. Deux heures trente de marche et autant de plaisirs à parcourir ce lieu familier que nous redécouvrons dans sa blancheur hivernale.

VdS



Si la météo avait tout mis en œuvre pour rappeler à ceux qui avaient pu l'oublier que nous étions en hiver, elle était cependant clémente en nous offrant quelques rayons de soleil rendant la température bien que quasi négative parfaitement supportable.

Tout était donc réuni pour une belle randonnée qui allait nous amener à travers bois à Boisemont et Eancourt. Je m'interrogeais sur le nombre de personnes qu'elle allait réunir. Je fus rassuré en voyant une personne qui attendait déjà bâtons de marche nordique prêts à l'action.

Hélas pour elle, elle était nouvelle et ignorait le proverbe l'hautillois : Qui arrive à l'heure doit savoir

attendre. Elle ne nous en tint pas rigueur, bonne recrue.

En traversant le village, il a été amusant de surprendre le regard ébahi des gens habitant en lisière de forêt de voir sortir de la forêt gelée notre bavard groupe.

Au milieu du vieux village se dresse l'église Sainte-Madeleine où nous nous arrêtons. Rebâtie pour l'essentiel en 1732, sa courte nef, surmontée d'un petit clocher, conduit au chœur carré situé à l'emplacement de la chapelle primitive fondée au XIII^e siècle par Dreux de Meulan, seigneur de Boisemont. Elle a récemment été restaurée en totalité.

En quittant l'église, nous passons devant la Ferme Rose qui abrite un gîte. Elle occupe un manoir du XV^e siècle dont elle conserve l'un des deux porches, aux poutres apparentes, qui y donnaient accès. La ferme, seigneuriale en son temps, doit son nom au crépi qui recouvre les bâtiments depuis 1876.

Quittant Boisemont, nous nous retrouvâmes dans le bois du

Randonnée de Février

même nom. Bien entretenu, équipé de bancs et de tables pour les piqueniques, il est avec ses chemins larges à l'opposé de notre forêt de L'Hautil sauvage et limite primaire en certains endroits.

Pour preuve, vous ne trouverez dans ce bois qu'un seul chablis (arbre déraciné couché à terre) dont la présence justifie un panneau grand et beau d'information. En forêt de L'Hautil vous trouvez des chablis tous les 50 m; mais aucun panneau.

Nous sortîmes de ce bois au niveau de la ferme pédagogique d'Eancourt où il est amusant aux beaux jours de voir les petits citadins s'émerveiller devant les animaux cabotins de la basse-cour.

En quittant Eancourt, nous passons devant le centre de formation de la société Veolia qui occupe le Château d'Eancourt construit à la fin du XIX^e siècle. Sans grande personnalité, sa façade est visible depuis l'entrée du centre.

Nous continuons notre chemin

dans le bois de Bellefontaine que nous quitterons pour remonter vers l'Hautil sans atteindre l'intéressante ferme du même nom dont la présence est attestée depuis le 17e siècle.

Cette remontée, en fin de parcours, est le moment de bravoure de la randonnée. Le groupe se distant sur 200m mais en bon Hautillois, il se regroupe au sommet.

Un dernier effort pour retrouver sur le carré de pelouse jouxtant l'école et partager, enfin, déjà, le verre de l'amitié.

Encore une belle balade, Merci Vincent.

Bernard



Après un hiver sous la neige nous avons droit à un printemps pluvieux et froid. Les éléments sont contre nous et quand ça veut pas, ça veut pas. Mais rien n'arrête un Hautillois !

Nous décidons de partir à la découverte d'Omerville tout près de Magny en Vexin. Omerville est un très beau village du Vexin (église et bâtiment fortifié avec des tourelles), l'itinéraire nous conduit ensuite au château d'Ambleville à travers un paysage très vallonné sillonné par l'Aubette que nous traverserons deux fois.

Heureusement le soleil sortira juste pour le pique-nique improvisé sur les marches de l'Eglise.

VdS



Randonnée de Mai



AG et Repas des Régions

Une fois n'est pas coutume, notre Assemblée Générale et repas des régions s'est déroulée en bas, au COSEC de Triel-sur-Seine. On taira la raison de cette originalité et retiendra que la réunion festive s'est tenue dans la bonne humeur.

L'association a fêté ses 30 ans avec un énorme et gouteux gâteau confectionné par la boulangerie-pâtisserie Boillon de Triel.



Règles de bon voisinage

Les beaux jours sont enfin arrivés. Avec eux, son lot de nuisances en tout genre. Pour avancer vers un objectif du "Bien vivre ensemble à l'Hautil", il est indispensable de cultiver une démarche de respect mutuel. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui un rappel de quelques règles de bon voisinage.

Le bruit



Qu'il soit généré par des aboiements intempestifs et répétés, par de la musique au volume trop élevé ou par des motos, le bruit demeure l'une des principales sources de conflits entre voisins. De jour comme de nuit, il est passible d'amendes et de contraventions. Le tapage nocturne, quant à lui, concerne les émissions sonores gênantes entre 22 h et 7 h du matin.

Tonte et bricolage



Selon l'article 10 de l'arrêté préfectoral no 08-038/DDD du 25 mars 2008, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une

gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9 à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Tailles des haies



Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres, arbustes ou arbrisseaux qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Le voisin a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre.

Les pieds de vos plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparatrice si votre haie est inférieure à 2 m, sinon ils doivent se trouver à 2 mètres de distance. Les distances se mesurent au centre du pied de l'arbre.

Brûlage des végétaux

L'écobuage ou débroussaillage par le feu est interdit.

Vous êtes invité à déposer vos déchets verts à la déchetterie du SIVaTRU aux horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 17h30

Mercredi et Vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 9h à 13h



En dernier recours, vous pouvez les présenter à la collecte d'ordures ménagères dans la limite de trois sacs de 100 litres ou pour les branchages en fagots d'1m50 de long et de 15 kg maximum.

Les chiens



Il vous appartient de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements intempestifs de votre chien, de jour comme de nuit, ainsi que l'abandon de ses déjections sur la voie publique ou aux abords de propriétés privées ;

De même, nous souhaitons attirer votre attention sur la prolifération des chats, qui constitue elle aussi une nuisance pour le voisinage : veillez à la bonne santé de votre compagnon et à ce que les portées soient limitées à celles que vous êtes en mesure de faire adopter.

Extraits du Triel'Infos de Juin 2012

Révision du PLU de Triel

Le Commissaire Enquêteur vient de rendre un avis favorable à l'enquête complémentaire portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Triel. Cette enquête s'est déroulée en prolongement et en complément de l'enquête publique initiale afin de lever certains points de blocage.

En effet les services de l'Etat, la Direction départementale des territoires des Yvelines en particulier, avait émis un avis défavorable au projet de PLU.

Cette enquête prend en compte 5 modifications :

Trois principales portant sur des classifications et destinations de zones et sur l'accroissement du nombre de logements. Deux autres qui corrigent ou détaillent des imprécisions du dossier initial.

1. Prise en compte de la servitude d'utilité publique PM2 liée à l'ancien centre d'enfouissement des déchets ménagers et de remblais.
2. Changement du zonage sur le secteur Feucherets-Basins / Les Bruyères.
3. La modification des objectifs de construction de logements, construction de 1 896 logements d'ici à 2025 soit 158 logements/an pour conduire à une population d'environ 16 000 habitants.
4. Changement du terme « aire d'accueil » des gens du voyage par "aire de grand passage"
5. Un tracé plus précis des fronts urbains constitués en proximité des lisières des Espaces Boisés Classés du massif de L'Hautil.

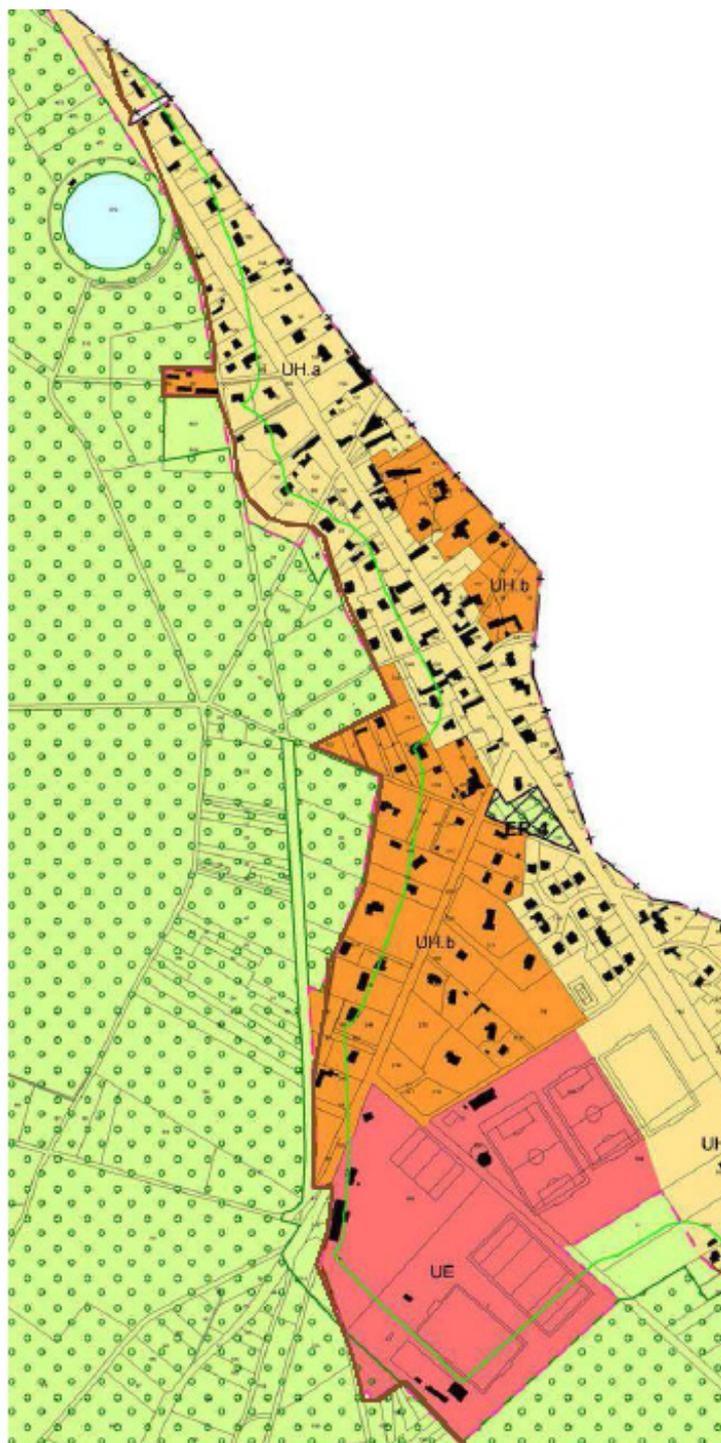
Rappelons que dans la lisière, la limite de constructibilité est le front d'urbanisation du Site Urbain

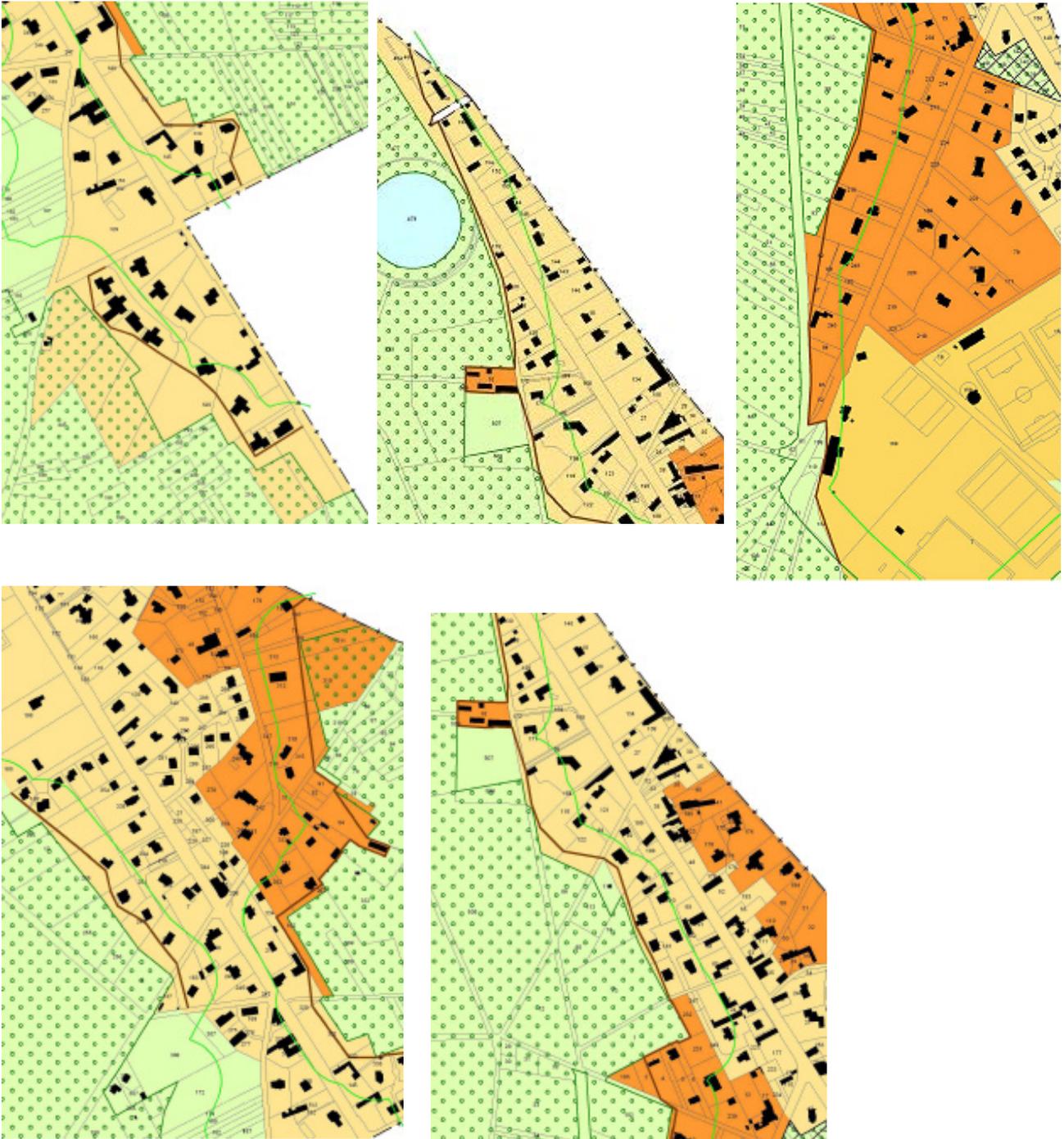
Constitué, concrètement l'urbanisation ne doit jamais progresser vers le massif.

Notons au passage que dans l'enquête publique il y avait 16 avis pour demander un retrait de la limite et seulement 7 avis qui, au contraire, allaient dans le sens du

maintien de zones boisées ou naturelles.

VdS





Sur les plans la lisière est en vert et la limite constructible en marron.

N'oubliez pas que vous pouvez télécharger le Planitre au format pdf couleur sur <http://hautil.org>

De même vous pouvez télécharger l'ensemble des documents relatifs à la révision du PLU sur le

site internet de la mairie :

- Rapport de Présentation du PLU
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Règlement
- Annexes
- Cahier de recommandations architecturales et paysagères

- Cartes du projet de PLU arrêté
- Enquête publique complémentaire
- Rapport du Commissaire enquêteur sur la révision générale du PLU

<http://www.triel-sur-seine.fr/-Plan-Local-d-Urbanisme-.html>

La loi et le toit

Il était une fois un petit hameau
Dans les bois, à l'écart qu'il était beau !
Ses habitants vivaient dans de belles demeures
Qui dans les jardins et les arbres respiraient le bonheur



Beaucoup voulaient y rester et construire
Car qu'il y faisait bon vivre !
Des parcelles certains voulaient acquérir
Et d'autres leur bien voulaient agrandir,
Avec des terrasses, des ajoutis et des appentis
Avec des cabanons et des réduits.

Alors le seigneur local par tant de demandes bousculé
Le territoire du hameau se décida de régler
Il divisa, coupa, scinda,
Des minimas pour construire, il décida.



Bref le hameau, il organisa
C'est l'harmonie de tous qu'il visa.

Mais certains, point ne l'entendirent
Car ce qu'ils voulaient c'est construire
Et devant son intransigeance
Dévoilèrent leurs remontrances

Il vit alors défiler à toute heure
Une procession de quémandeurs
Chacun voulait son petit rajoutis
Et de son règlement, il faisait fi.

Certains en firent à leur guise
Et des petites magouilles furent entreprises
Alors le seigneur se fâcha
Et les rajoutis il arracha

Car pour certains bonne est la loi
A condition qu'elle ne soit pas sous leur toit

Il était une fois un petit hameau
Dans les bois, à l'écart, qu'il était beau



Robert

Déclassement de la RD81

En accord avec le Conseil Général, la commune de Menucourt a souhaité rendre piétonne la route départementale D81 (du poste France-Telecom à Boisemont vers Menucourt).

Considérant les problèmes de circulation (vitesse excessive) et peut-être la présence d'anciennes carrières la RD 81 s'est vu transformée en voie piétonne et piste cyclable.

Côté Boisemont (au Montrouge), la rue est donc en impasse jusqu'au Central Télécom avec une aire de retournement au cas où vous vous y engageriez par erreur.



Les trois moulins de L'Hautil

Au carrefour de la Gueule Rouge, rue des Frères Leiris, la propriété de Vincent Casalis porte un nom lourd d'Histoire : Chantemoulin. L'association Triel Mémoire et Histoire lui ayant fourni des documents remontant au XVIIIe siècle, il les a compilés et en a tiré un court récit qui replace L'Hautil au centre d'une activité qui occupait alors ses habitants : l'agriculture.

D'après les cartes anciennes en notre possession plusieurs moulins à vent se dressaient sur L'Hautil dont nous connaissons l'aspect et les emplacements. S'agissant du moulin dont il est question ci-dessous, Vincent Casalis, grâce à l'ensemble des documents désormais à sa disposition, a conçu et nous a communiqué le petit texte suivant qu'il envisage "d'afficher sur sa clôture, chemin des Picardes, pour le bonheur des promeneurs " CB.

Le moulin à vent du citoyen Imbert

Le 14 mai 1792, Jean-François Imbert a acquis ce terrain, qui allait d'un seul tenant jusqu'à la route pour une superficie totale de cinquante sept perches et demie (2 910 m²), en vue d'y établir un moulin à vent. Ce moulin, construit immédiatement après, se situait au centre de l'enclos que vous avez sous les yeux. Il s'agissait d'un moulin à vent composé d'une cage tournante sur pivot montée sur une voûte en maçonnerie, garni d'un double appareil de " tournant, virant et travaillant " pour la conversion en farine de toutes sortes de grains. Le diamètre de l'embase maçonnée devait être d'environ 8 m. L'aire de rotation au sol (zone nécessaire à la rotation des ailes et au positionnement de l'échelle oblique) formait un cercle de 20 m de diamètre. Les photographies de moulins à pivot reproduites ci-dessous per-

mettent de se faire une idée de ce qu'était le moulin Imbert. On peut imaginer le bruit important que devaient produire les lourds mécanismes de bois et le roulement de la meule de pierre. En 1798, Imbert revend son moulin et, en 1804, une maison est édifée juste à côté pour loger le meunier : c'est la maison basse à tuiles à l'ancienne (reconstruite en 2003 dans le même esprit) que l'on aperçoit dans la continuité de la maison blanche.

Le moulin et ses dépendances passent ensuite de mains en mains, certains propriétaires les confiant à des meuniers locataires, la plupart de toutes ces personnes étant originaires d'Ecancourt, Jouy-le-Moutier ou Vauréal. La présence de cet ouvrage est encore attestée en 1839, mais, sur une carte de 1889, il n'apparaît plus (alors que le moulin voisin, situé à l'angle du chemin des Picardes et de l'actuelle rue des Frères Leiris, y figure encore). Il a probablement disparu vers le milieu du XIXe siècle (entre 1840 et 1860 ?).

La maison blanche visible aujourd'hui sur ce terrain est postérieure au moulin, puisque qu'elle empiète sur son espace de rotation. Cette maison d'appareillage traditionnel (meulière et plâtre, grosses poutres de bois, grenier à foin) et qui se confond avec la physionomie de la maison voisine de 1804, a donc dû le remplacer immédiatement.

D'après les copies d'acte que vous m'avez communiquées, la maison du meunier disposait d'une porte en pignon ouvrant directement sur le moulin. Au vu des cadastres ancien et moderne (qui ne coïncident pas exactement), j'avais une hésitation pour identifier cette maison : s'agit-il d'une partie de la mienne, ou celle

du voisin ? J'ai donc demandé à ce dernier si, quand il a reconstruit en 2003 sa maison de 1804, il avait remarqué une porte dans son pignon. Et bingo, il m'a apporté une photo montrant une porte bouchée en plein milieu du pignon ! C'est donc bien sa maison qui est celle du meunier. Ceci est confirmé par l'étude de l'axe du mur de mon bassin, qui selon le plan ancien va droit vers l'angle de ce pignon. Toute incertitude est donc levée et j'ai en conséquence légèrement décalé le cercle de pavés matérialisant l'emplacement du moulin. dans ma pelouse (ma marge d'erreur est donc désormais très faible). Si j'étais courageux, je ferais une saignée exploratoire dans ma pelouse pour tenter de retrouver une trace de fondations : mais il n'est pas sûr que je retrouve quelque chose car depuis (150 ans ?) le terrain a été maintes fois labouré et dépierré.

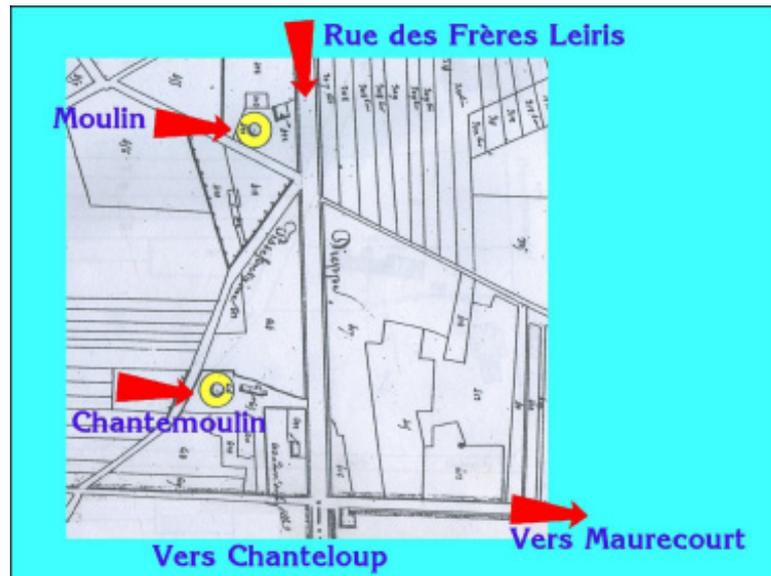
Je vous joins une photo d'un moulin à pivot (du Gâtinais) que j'ai pêchée sur Internet : c'est très parlant (voir aussi sur Internet le moulin de Sannois).



Je suis par ailleurs allé faire un tour sur les sites des archives des Yvelines. On peut y télécharger le cadastre napoléonien de 1821 pour Triel. Sur la feuille "L'Hautil" allant de la mare de L'Hautil à chez moi (Chantemoulin), on peut

distinguer trois moulins : l'un rue de l'Ecole, l'autre à l'angle du chemin des Picardes et de la rue des Frères Leiris, le troisième chez moi chemin des Picardes.

Vincent Casalis



Recette

Le fenouil cet inconnu célèbre.

Le fenouil qui tire son nom du latin *foeniculum*, nom romain de la plante qui signifie petit foin, a une origine principalement méditerranéenne. On l'utilise soit comme un légume anisé lorsque l'on se sert du bulbe, ou comme un aromate : feuilles, graines et même les tiges séchées pour parfumer de nombreux plats comme le fameux *Loup au fenouil*, recette traditionnelle provençale.



Cuit, c'est le compagnon incontournable du poisson sous toutes ces formes et des fruits de mer. Ce légume à la saveur anisée a des effets bénéfiques sur la santé.

Il se prépare aussi cru en salades pour constituer une entrée originale ou un accompagnement des grillades qui sort de l'ordinaire.

Salade de fenouil et coriandre

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 bulbes de fenouil,
- 1 oignon blanc
- 3 cuillères à soupe de jus de citron frais
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillerée à soupe de coriandre fraîche hachée
- sel, poivre et olives noires pour la décoration

Préparation :

Lavez et coupez le fenouil ainsi que les oignons en tranches très fines. Mélanger avec l'huile d'olives et le jus de citron, sel, poivre. Verser le tout dans un saladier, ajouter les olives noires et servir la salade.

Salade de fenouil et haricots verts

Ingrédients pour 4 personnes :

- 200g de haricots verts
- 2 fenouils
- 2 c. à s. d'huile d'olive
- 2 c. à s. de vinaigre de cidre
- 1 c à c. de sauce soja
- Quelques feuilles de persil.

Préparation :

Après avoir équeuté les haricots verts, les cuire à la vapeur 10 à 15 mn selon leur taille pour les garder croquants. Lavez et émincez le fenouil. Laissez refroidir les haricots verts et mêlez-les au fenouil. Assaisonnez avec l'huile d'olive, le vinaigre de cidre, la sauce soja et le persil.

Nuisances aériennes



Audience du 22 mai au Conseil d'Etat

Rappel des faits

Janvier 2012 le CIRENA dépose un référé-recours contre l'arrêté du 15 novembre 2011 de Nathalie Kosciusko-Morizet concernant les modifications des trajectoires suite au relèvement de 300 mètres.

La séance au Conseil d'Etat s'est tenue le 30 mars 2012 devant les 17 chefs de section. Le rapporteur public, fait tout à fait exceptionnel, a soutenu totalement notre dossier.

Dans sa décision le Conseil d'Etat reconnaît que les irrégularités du dossier sont " de nature à créer un doute sérieux quant à la légalité de l'arrêté " mais que pour des raisons de complexité, de délais et de sécurité, le retour aux trajectoires d'avant le 15 novembre 2011, ne pouvait pas " à titre exceptionnel " être appliqué.

La suspension de l'arrêté, en référé, nous est donc refusée, bien que le rapporteur public l'ait demandé et que le Conseil d'Etat suit d'habitude toujours les conclusions du rapporteur public.

Autrement dit, le Conseil d'Etat reconnaît l'exactitude des faits que nous dénonçons, mais chose troublante, ne les sanctionne pas. C'est une première dans la jurisprudence publique.

Toutefois, bien qu'ayant le sentiment d'une victoire volée, nous reportons tous nos espoirs sur les recours en annulation sur le fond, déposés par le CIRENA mais aussi par d'autres associations et des communes comme Conflans et les villes de la Confluence qui restent à juger.

C'est donc le 22 mai que s'est tenue l'audience au Conseil d'Etat sur le recours en annulation.

L'audience au Conseil d'Etat s'est déroulée avec une salle un peu moins pleine que la dernière fois. Les responsables associatifs étaient bien là mais les élus très absents sauf la Maire d'Evécquemont, Ghislaine Sénée, Conseillère Régionale.

Philippe Esnol, sénateur-maire de Conflans-Sainte-Honorine, s'est excusé étant au chevet de son oncle mourant en Normandie.

Arnaud Richard, député, qui devait venir n'est pas venu mais m'a rappelé pour s'excuser.

D'entrée le rapporteur public a posé son intervention sur le fait qu'il n'y avait qu'un seul arrêté qui regroupait trois trajectoires indépendantes, Roissy face à l'est, Roissy face à l'ouest et Orly face à l'est, afin de mieux préparer ses conclusions. Cette affirmation est fautive car les contrôleurs aériens ont toujours indiqué que les trois trajectoires étaient indissociables et forcément à la même hauteur pour des raisons de sécurité (notre avocate fait rapidement le nécessaire pour le souligner au Conseil d'Etat).

Le rapporteur public est resté sur des arguments de forme, reprenant ceux du référé et notamment pour Roissy le vote du 12 juillet 2011 sur le projet de relèvement par une CCE irrégulière. Nos cen-

taines de pages de recours sur les arguments de fond, c'est à dire sur les nuisances sonores et chimiques ont été balayés d'un " cela va mieux " alors que nous attendons toujours le résultat d'une étude complète (avant/ après) sur le sujet que la DGAC se refuse de faire et fait tout pour qu'elle ne se fasse pas.

Conclusions du rapporteur public : annulation partielle du décret concernant seulement Roissy face à l'est.

Tout est ainsi près pour au prochain jugement de nos recours contre l'arrêté Gandil de septembre 2012, le rapporteur public puisse dire que la correction d'irrégularité de la CCE du 12 juillet 2011 étant faite, il valide l'arrêté Gandil. Je crains que se soit le scénario cauchemar qu'ils nous préparent. La justice publique est bien malade...

N'attendons plus le Conseil d'Etat et mobilisons nos élus pour exiger :

- le couvre-feu à Roissy comme il existe à Orly de 23h à 7h
- le plafonnement à 500.000 mouvements à Roissy comme l'a déjà Orly à 250.000
- la mise en place généralisée des atterrissages en descente douce, moteur au ralenti et sans palier.

Philippe Houbart
Président du CIRENA

Hommage à Patrick GATEFAIT

Hommage à Patrick GATEFAIT décédé le 17 Avril 2013 dans sa 65ème année.

Je suis arrivé à l'Hautil en 1981 et je ne participais pas beaucoup à la vie du Hameau en raison de mes absences fréquentes pour causes professionnelles.

Fin 1982 Patrick, avec deux voisins, Bernard POUZOLS et Gérard CARRIQUE ont déposé un tract dans l'ensemble des boîtes à lettres de l'Hautil appelant les l'Hautillois à former une association pour défendre et animer notre Hameau.

C'est par mon épouse que j'ai entendu parler de Patrick car elle a assisté à la réunion fondatrice de l'association Bien Vivre à l'Hautil :

"Tu dois absolument venir à la prochaine réunion, me disait-elle, il y a un gars hyper sympathique qui préside et qui a l'air de savoir où il veut aller ; à mon avis il doit être Avocat car il est très organisé et il s'exprime très bien. "

Et voilà, c'est comme cela que j'ai connu un garçon extraordinaire de par son enthousiasme, son humour et son dévouement et qui est devenu un ami très cher pour moi et pour ma famille, mais aussi pour beaucoup de l'Hautillois.

On se souvient de Patrick et Roland JOUHET habillés en bagnards pour la fête de l'école de l'Hautil en 1985; je me rappelle

aussi des heures passées ensemble à fabriquer des chars pour le carnaval de Triel et des journées fatigantes passées lors des concours hippiques initiés par Bernard POUZOL.

Après 10 ans à la présidence de BVH, Patrick, qui avait aussi été membre fondateur du CLUB DES LANGUES DU CANTON en 1983, souhaitait prendre du recul et c'est

J'ai passé pas mal de temps avant chaque réunion annuelle entre les deux villes à traduire l'humour français de ses discours présidentiels en humour britannique.

Patrick a fait toute sa carrière dans une entreprise du BTP et il a passé ses 3 dernières années d'activité professionnelle dans les pays francophones en Océan Indien, à partir de la Réunion.



Cette mutation lui convenait parfaitement car il a pu assouvir sa passion pour la nature et il passait tout son temps libre en vadrouille dans les îles, appareil photo en bandoulière. Pour ceux d'entre vous qui

ainsi que j'ai pris la relève en 1993.

Passionné par la nature dans toutes ses formes on le croisait souvent dans les bois quand la nature s'endormait ou se réveillait, appareil photo en main.

Membre aussi de l'UNION DES PÊCHEURS DE LA BASE DE LOISIRS il a été élu Président, fonction qu'il a occupée 8 ans. Pendant sa présidence il a été le moteur pour rétablir les échanges avec le Club de Pêche de Yarm dans le Yorkshire en Grande Bretagne, ville jumelée avec Vernouillet.

gardent des copies du Planître il avait écrit un article sur la flore de la Réunion en 2006. Passionné par l'écriture, il a aussi écrit beaucoup de poèmes pendant ses voyages.

Ce sont ses qualités que j'ai mentionnées précédemment, son enthousiasme, son humour et son dévouement qui ont permis à l'Association Bien Vivre à l'Hautil d'être solidement ancrée dans la vie associative de Triel aujourd'hui, 30 ans après.

Nous ne t'oublierons pas cher Patrick.

Mike CLOSE

Le Millésime du Port à Cergy



Le restaurant est situé dans le quartier bien sympathique de Port-Cergy, port de plaisance et fluvial établi au bord de l'Oise qui appelle à la promenade. Le quartier est animé, les quais sont piétons, la terrasse du restaurant donne sur la marina où sont amarés les bateaux. Le tout donne un air de vacances ...

Le décor de la petite salle intérieure est simple mais de bon goût, il rappelle que nous sommes dans un bar à vins. De hautes tables et chaises noires, égayées de photophores et des sets de tables formés de bouchons de bouteilles, des casiers à bouteilles

et un bar où sont suspendues des enfilades de verres à vins. L'ambiance y est chaleureuse et plutôt intimiste en ce samedi soir de fin mars.

Nous avons pris en entrée un assortiment de tapas mais la carte propose une riche variété de jambons espagnols et italiens. Les tapas étaient excellentes et copieuses, nous avons pris des croustillants de gambas, des mini-poivrons farcis à la ricotta (épicée), un tartare de courgettes et un tartare de saumon. En plat nous avons poursuivi avec des rougets servis avec une sauce à l'aneth (c'était le plat du jour) et une souris d'agneau rôtie au thym, les deux assiettes étaient accompagnées d'un écrasé de pommes de terre et d'une tomate confite. La cuisine très goûteuse sent le fait-maison, le pain aussi était très bon. La carte présente bien sûr de nombreux autres plats d'inspiration méditerranéenne.

Tout comme l'accueil, le service est avenant, le chef passe plusieurs fois pour voir si tout va bien, c'est aussi lui qui conseille le vin. Nous avons pris un Sancerre rosé qui nous a beaucoup plu, il était sec, épais et persistant en bouche avec un bel arôme.

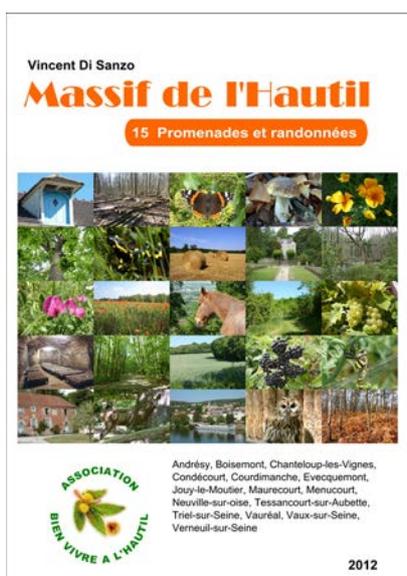
Nous avons fini par un sablé aux figues rôties (j'adore les figues), celui-ci était surmonté d'une boule de glace.

Et l'addition dans tout cela ? plus que correcte compte-tenu de la fraîcheur et de la qualité de la cuisine. Il faut compter 30-35 euros par personne plus les vins, il y a de bonnes bouteilles à 20 euros.

En conclusion nous avons pris grand plaisir au Millésime du Port à Cergy qui est aussi un bar à vins, et aussi un grand plaisir à partager avec vous cette adresse qui mérite d'être connue.

Catherine & Vincent

Massif de l'Hautil, 15 Promenades et randonnées



Nous rappelons que notre association a publiée en 2012 le livre intitulé "Massif de l'Hautil, 15 Promenades et randonnées" édité par nos soins.

Ce guide de randonnées vous permettra de parcourir les paysages remarquables du Massif de l'Hautil, des coteaux aux espaces ouverts agricoles mais aussi de pénétrer dans la forêt en suivant des chemins ne présentant pas de risques malgré la présence des anciennes carrières de gypse.

La forêt, toute jeune mais sauvage, est un véritable réservoir de biodiversité avec ses zones humides, sa faune et sa flore.

L'ensemble des villes et villages du Massif est riche d'une histoire insoupçonnée et d'un patrimoine méconnu qui sont mis en avant tout au long de cet ouvrage.

La plupart des randonnées ont été mises au point dans le cadre des activités organisées par l'associa-

tion Bien Vivre à l'Hautil.

En publiant ces itinéraires de randonnée nous souhaitons ouvrir la voie à la réhabilitation de cet espace naturel, à la mise en valeur des chemins de randonnée et des points de vue.

Ce guide peut être commandé directement sur internet ou auprès de l'auteur.

Massif de l'Hautil, 15 Promenades et randonnées
Vincent Di Sanzo
ISBN : 9782953909722
84 pages couleur
14,8 cm x 21 cm

<http://www.thebookedition.com>
Catalogue : Tourisme & voyages
Style : France

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Attention nouvelle adresse depuis le 1er Septembre 2010 :

Chemin des Moines (à côté du SIVATRU).

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi: 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi: 9h - 17h

Dimanche: 9h - 13h

accepte les verres, appareils électriques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon, gravats et certains produits toxiques.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Bernard Boutinaud, Vincent Casalis, Mike Close, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Philippe Houbart, Robert Landsberger

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc...),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,...),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de L'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org **à vos crayons,**
à vos claviers,

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser à la Trésorière Anne GAFFORY, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 20....

A retourner à : Anne GAFFORY, 3 Rue Julien Cauchois, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€